

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 169

Le 9 décembre 2020

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ TORC Oil & Gas Ltd. (TOG) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Whitecap Resources Inc. (« Whitecap » ou la « société ») (TSX : WCP) et TORC Oil & Gas Ltd. (« TORC ») (TSX : TOG) ont annoncé la conclusion d'une entente au sujet d'un regroupement d'entreprises (le « regroupement d'entreprises ») aux termes de laquelle Whitecap fera l'acquisition de l'ensemble des actions ordinaires en circulation de TORC.

Selon l'entente conclue entre Whitecap et TORC, le regroupement d'entreprises prendra effet au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la *Business Corporations Act* de l'Alberta. Conformément aux conditions de l'entente, les actionnaires de TORC recevront 0,57 action ordinaire de Whitecap (les « actions de Whitecap ») en échange de chaque action ordinaire de TORC détenue (les « actions de TORC »).

L'entente prévoit que les assemblées de Whitecap et de TORC se tiennent en février 2021. Il est prévu qu'une circulaire d'information conjointe des directions soit envoyée aux actionnaires de Whitecap et de TORC en janvier 2021.

Le regroupement d'entreprises a été unanimement approuvé par les conseils d'administration de Whitecap et de TORC, et devrait être réalisé au plus tard le 25 février 2021, sous réserve des conditions d'usage, y compris la réception des approbations nécessaires des autorités réglementaires et des actionnaires.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC